



Grandes cultures

N°23
15/07/2020

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : majorité de parcelles en floraison.
- **Pucerons** : présence en faible intensité, à surveiller.
- **Pyrale** : début du 2^{ème} vol probable, à confirmer.
- **Sésamie** : 2^{ème} vol en cours.
- **Diabrotica** : des captures précoces et intenses dans les sites précédemment contaminés, la surveillance est de mise pour une lutte efficace.

Colza (flash)

- **Orobanches rameuses** : signaler les parcelles touchées.

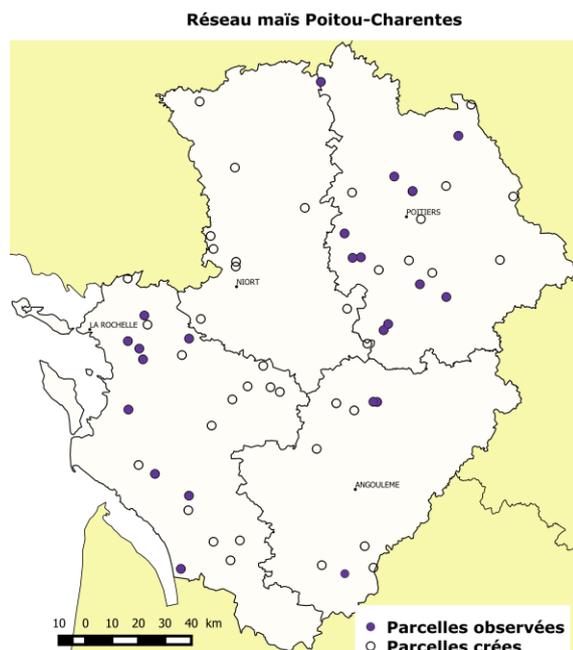
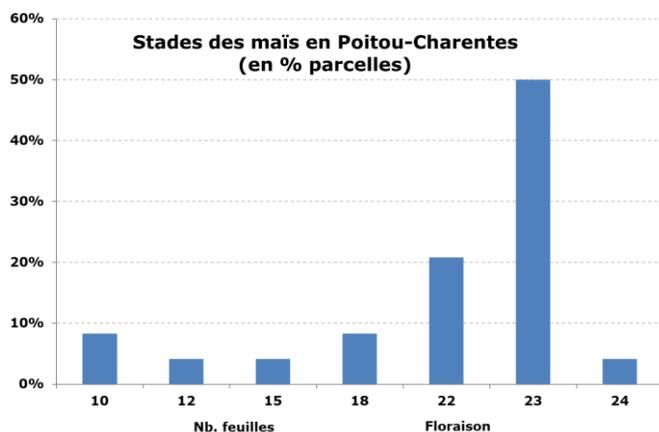
Tournesol (flash)

- **Enquête kilométrique tournesol** : bilan des visites réalisées sur la 1^{ère} période.
- **Tournesol sauvage** : la floraison, le bon moment pour les observer.
- **Orobanche cumana** : à surveiller, notamment dans les secteurs historiques.

Nombre de parcelles	Maïs
Créées	64
Observées	24

• Stade phénologique et état de la culture

Avec les récoltes des céréales et l'avancée des stades de maïs, seulement 24 parcelles du réseau ont été observées cette semaine. Les stades de ces parcelles varient de 10 feuilles à floraison, mais la majorité des parcelles est au stade floraison.

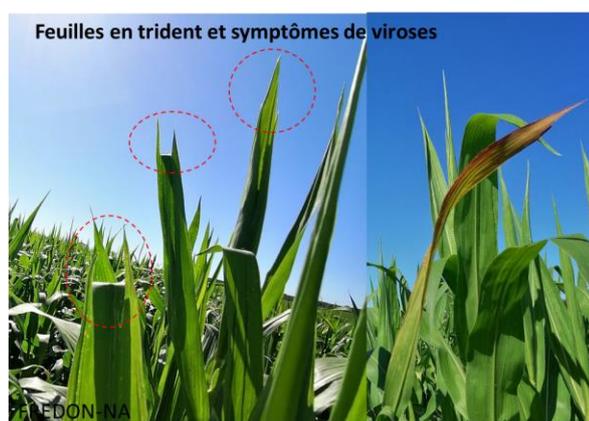


• Pucerons

Une observation révèle une présence faible de *metopolophium dirhodum* et une autre révèle celle de *Rhopalosiphum padi* sur panicule. Cependant, des symptômes d'attaque importante par *M. dirhodum* sont signalés dans une parcelle en maïs pop-corn en Charente avec 50 à 70 % de plantes avec des feuilles en trident et exprimant en majorité des symptômes de viroses.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs de risque. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUSIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. : + de 100 pucerons/plante <p><u>Observez la face inférieure des feuilles</u></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M. dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncé caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules.</p> <p>Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

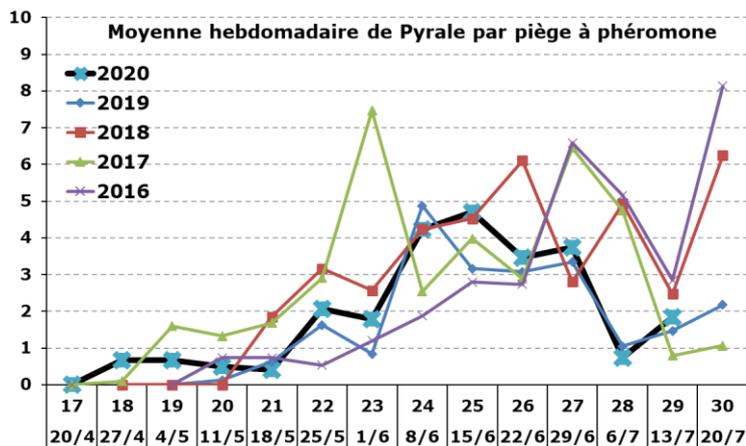
Évaluation du risque

Le risque est globalement faible car les maïs sont bien avancés en stade et les populations de pucerons restent faibles. Cependant, il faut rester vigilant au développement des populations de *Rhopalosiphum padi* sur les panicules et sur les épis.

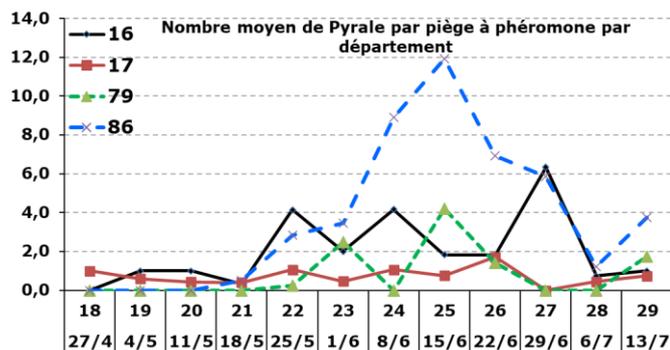
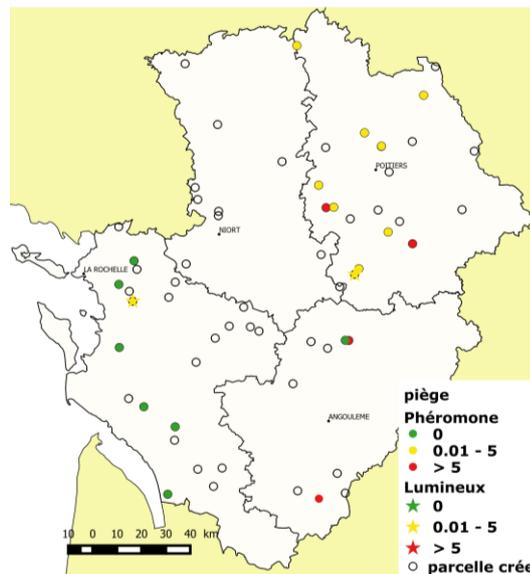
• Pyrale

19 pièges à phéromone et 2 pièges lumineux ont été relevés cette semaine. Des captures sont enregistrées dans 12 des 19 pièges et dans les 2 pièges lumineux. Certains pièges montrent une reprise des captures importantes (jusqu'à 20 papillons). Le vol de la pyrale avait atteint son niveau le plus bas la semaine dernière et semble reprendre cette semaine. Cette reprise pourrait correspondre au 2^{ème} vol de la Pyrale qui serait en avance comparé à la dynamique du vol des années précédentes (à confirmer prochainement).

Les symptômes d'attaques larvaires sont très variables d'une parcelle à l'autre. Certaines parcelles sont indemnes d'attaques foliaires alors que d'autres ont une fréquence d'attaque importante.



Captures pyrales du 8 au 15 juillet en Poitou-Charentes



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Évaluation du risque

Le 2^{ème} vol de la pyrale serait en cours. Le risque de nuisibilité (quantitative), lié aux larves de 2^{ème} génération issues de ce vol, concernera principalement les maïs semences et pop-corn. En cas de populations importantes de 2^{ème} génération la qualité du maïs grains peut être dégradée. Le **risque pyrale peut être élevé sur les secteurs à fortes captures.**

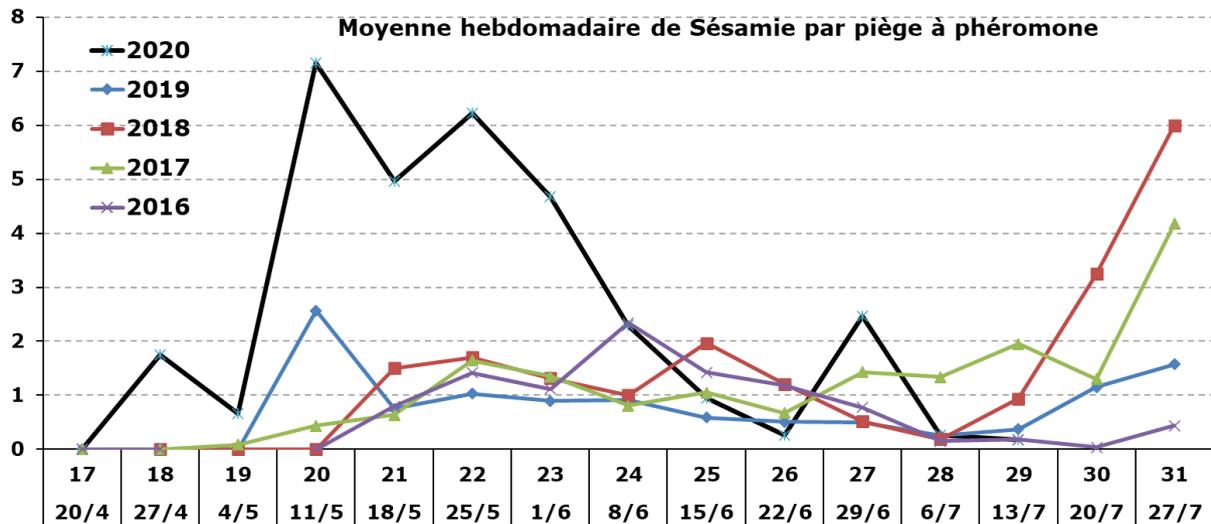
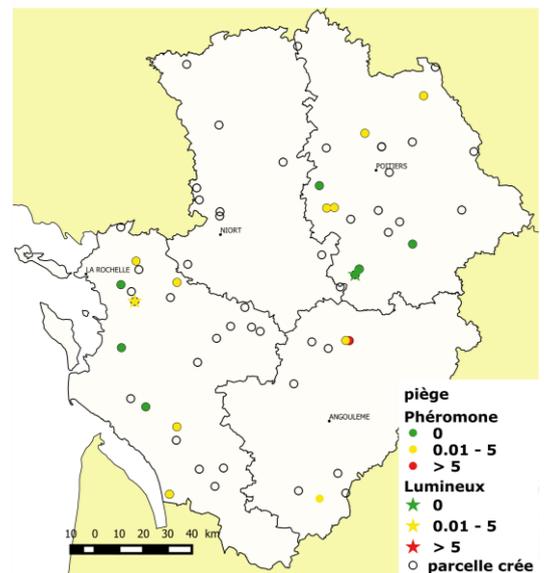
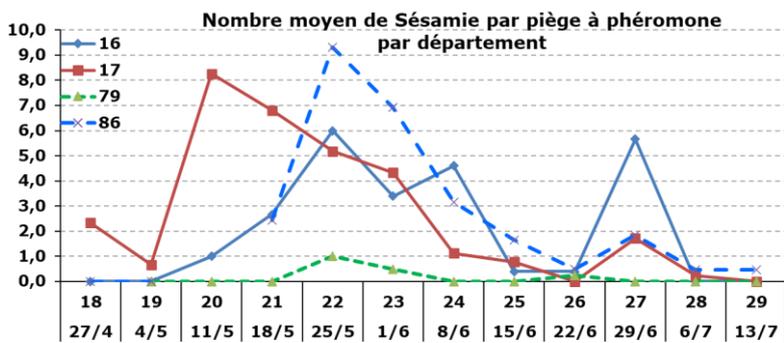


Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 du 11/06/2020. [Téléchargez la liste.](#)

• Sésamie

17 pièges à phéromone et 2 pièges lumineux ont été relevés cette semaine. Des captures sont enregistrées dans 11 pièges à phéromone et dans 1 des 2 pièges lumineux. L'intensité de piégeage est faible, mais elle met une évidence le vol de la sésamie réalisé fin juin à début juillet dans la Vienne et les Charentes.



Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Évaluation du risque

Bien que le vol des adultes soit faible, la 2^{ème} génération larvaire serait en cours. Le risque de nuisibilité (quantitative), lié à ces larves, concernera principalement les maïs semences et pop-corn. En cas de populations importantes de 2^{ème} génération la qualité du maïs grains peut être dégradée. Le risque sésamie peut être élevé sur les secteurs à fortes captures.

Attention Bien que le vol des adultes soit faible pour le moment, il faut rester vigilant suite aux dégâts de la première génération.

La gestion de la deuxième génération sera envisageable si du matériel spécifique est disponible. Poursuivre la surveillance des parcelles dans un contexte de forte pression.

• Chrysomèle du maïs

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs, est désormais implanté en Charente. Sa capacité d'adaptation à nos conditions pédoclimatiques semble favorable à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées.

Le réseau de surveillance actuellement en place, grâce à la participation de nombreux partenaires, montre un début de piégeage dès fin juin et des captures importantes dans les sites déjà positifs en 2019.

Un point plus précis sur la situation des pièges et l'intensité du piégeage de ce ravageur paraîtront au prochain BSV.

• Autres ravageurs

Cicadelles vertes : noté dans une seule parcelle.

Vers gris (Luperina Noct terricoles) : présence d'attaque notée dans une parcelle tardive à 10 feuilles.

Mouche des semis : des attaques ont été observées dans 1 parcelle actuellement à 10 feuilles.

Colza

• Orobanches rameuses

De **nouvelles situations** infestées par ce parasite ont pu être **découvertes lors des moissons**. Merci de nous aider à suivre sa progression en Poitou-Charentes en signalant les parcelles touchées !



Suivi dynamique de l'orobanche rameuse

L'orobanche rameuse est une plante parasite pour de nombreuses cultures dont le colza, le chanvre, le tabac...

En raison de sa nuisibilité, Terres Inovia souhaite réaliser un suivi dynamique de la problématique en France. Pour cela nous vous invitons à saisir en ligne les parcelles pour lesquelles vous avez identifié ce bioagresseur. Ces informations nous serviront à apporter un meilleur conseil dans la lutte contre cette plante parasite.

Toutes les données collectées seront anonymisées avant toute publication.

Pour aller plus loin :

[Accéder à l'enquête](#)

[Visualiser la localisation des parcelles déjà saisies](#)

[Comportement des variétés de colza face à l'orobanche rameuse - Résultats 2020](#)

[Classement des variétés de colza commercialisées vis-à-vis de l'orobanche rameuse \(2006 à 2020\)](#)

• Enquête kilométrique tournesol : bilan des premières visites

En ce début juillet, l'enquête recense **255 parcelles** observées entre le 26 mai et le 8 juillet (en 2019, 161 parcelles). Le réseau BSV Poitou-Charentes contribue pour 61 % et Terres Inovia pour 39 % (en 2019, respectivement 14 % et 86 %).

Merci aux partenaires Océalia, Soufflet Agriculture, Chambre d'Agriculture de Charente, Terre Atlantique, COC, Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, Coopérative de Matha et NEOLIS ainsi que les techniciens de la station du Magneraud pour leur participation à cette enquête terrain.

Caractéristiques des parcelles

Pour cette première période d'observation, les tournesols sont répartis pour 65 % en phase végétative et 35 % en phase bouton floral (en 2019, respectivement 70 % et 30 %).

Malgré les attaques de limaces, d'oiseaux et de lièvres, **le peuplement est homogène à très homogène pour 75 % des parcelles** (en 2019, 83 %).

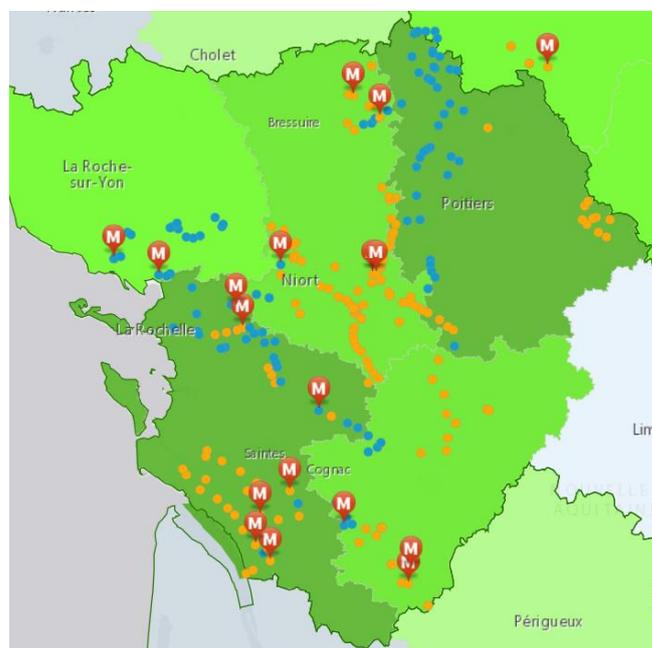
Légère baisse de fréquence cette année, **35 % des tournesols sont binés** (en 2019, 43 % binés, 43 % non binés et 14 % information non disponible). Le printemps humide n'a pas toujours permis d'intervenir au moment opportun.

Carte des enquêtes tournesol au 8 juillet 2020

Point orange=BSV Poitou-Charentes

Point bleu=Terres Inovia

M=présence de mildiou
(Terres Inovia)



Maladies

Le **mildiou** est légèrement moins fréquent cette année, **7 % des parcelles sont touchées** (en 2019, 9 %). Les conditions climatiques étaient pourtant assez favorables aux contaminations avec un nombre de jours pluvieux important et des abas d'eau conséquents à la mi-mai.

Dans les 18 parcelles attaquées, l'infestation reste limitée avec au maximum 5 % des plantes contaminées dans 72 % des situations (en 2019, 80 %). Les attaques sévères avec au moins 30 % des tournesols touchés représentent 22 % des situations soient 4 parcelles.

Adventices

L'enherbement est important car **seulement 44 % des parcelles sont propres**, 44 % moyennement sales et 12 % sales (en 2019, respectivement 70 %, 22 % et 8 %). Les pluies ont favorisé les levées et dans certaines situations empêché l'application de l'herbicide avant la levée du tournesol.

La majorité des adventices spécifiques restent anecdotiques : 4 % d'ambrosie à feuille d'armoise et de datura stramoine, 2 % de xanthium et 1 % de tournesols sauvages. Une adventice sort du lot : **le chardon** est observé dans **29 % des parcelles**.

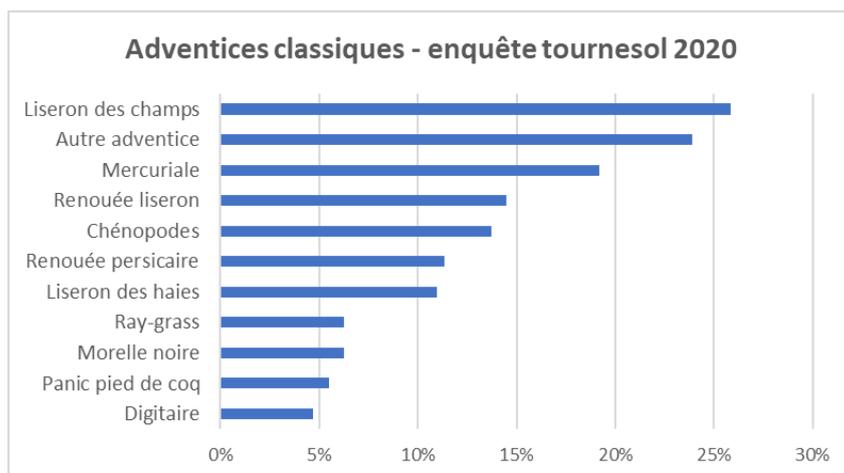
Au niveau des adventices classiques, la diversité et la fréquence sont plus importantes sachant que la saisie est limitée aux 5 majoritaires. Le podium comprend le **liseron des champs** sur la 1^{ère} marche comme en 2019, mercuriale et renouée liseron. Les chénopodes, renouée persicaire et liseron des haies forment un second trio supérieur à 10 % des situations. Enfin morelle noire, ray-grass et panic pied de coq constituent un dernier trio supérieur à 5 % des parcelles. Le séneçon est également relevé à plus de 5 % parmi les autres adventices classiques.

Les adventices relevées dans moins de 5 % des situations ne sont pas listées ici.

Evolution par rapport à 2019, une 2^{ème} période de visites est prévue sur ces mêmes parcelles pendant la floraison-maturation afin de compléter les observations maladies, orobanche cumana et adventices (dont les tournesols sauvages).

Pour aller plus loin :

[Tournesol : état des lieux de la pression mildiou 2020](#)



• Tournesol sauvage

La floraison du tournesol est le bon moment pour repérer si vos parcelles sont infestées de tournesols sauvages. Cette grande adventice (souvent supérieure à 2 m) dépasse de la culture de vente, est ramifiée et polyflore (absence de capitule dominant). Les tiges, pétioles et parfois capitules peuvent être violacés.

Si vous observez quelques pieds de tournesols sauvages, il est urgent d'agir avant l'envahissement. En effet, l'infestation est rapide et très nuisible : 2-3 retours du tournesol suffisent à infester la parcelle !



Inflorescence de tournesol sauvage
(Crédit Photo : TERRES INOVIA)

Pour aller plus loin :

[Fiche tournesols sauvages](#)

[Lutter contre les tournesols sauvages](#)

• **Orobanche cumana**

Plante parasite qui se fixe sur les racines du tournesol, sa présence est avérée en France depuis 2007. Dépourvue de chlorophylle, elle détourne les nutriments de son hôte à son profit impactant fortement le rendement du tournesol. Présente localement en Poitou-Charentes, il faut rester vigilant sur son évolution et vérifier sa présence dans les tournesols pour mettre en œuvre les moyens de lutte adaptés.

Terres Inovia réalise une enquête de surveillance sur la propagation de l'orobanche cumana en France. [Merci de renseigner les parcelles touchées](#). Cela permet un suivi dynamique du parasite, notamment pour les nouveaux secteurs touchés.

Seule la synthèse par commune du niveau d'infestation sera communiquée sur le site, et servira à mettre à jour la carte de présence de l'orobanche cumana. Toutes les autres informations individuelles resteront confidentielles.



Orobanches Cumana, Saint-Martial (16), le 15 juillet 2020

(Crédit Photo : L. GOAUD-LECOQ – CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CHARENTE)

Pour aller plus loin :

[Participer au suivi des zones à orobanche cumana](#)

[Orobanche cumana : utiliser des solutions adaptées à votre situation](#)

[Plaquette orobanche cumana](#)

[Mieux connaître l'orobanche cumana](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, GEVES, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".